



## LES FAITS MARQUANTS DE LA GTEA 5 VENDREDI 18 JUIN 2014

La GTEA 5 a poursuivi ses travaux mercredi, et les délégués ont examiné les recommandations sur la coopération, notamment: la coopération avec d'autres conventions, les organisations et initiatives internationales; la collaboration avec les gouvernements infranationaux et locaux; et l'engagement des parties prenantes et des grands groupes, y compris les entreprises.

Dans l'après-midi, deux groupes de contact se sont réunis pour débattre de la mobilisation des ressources et de l'amélioration de l'efficacité des structures et des processus de la Convention.

Dans la soirée, un groupe des Amis du président s'est réuni pour examiner la biodiversité pour l'éradication de la pauvreté et pour le développement durable, avec Maria Schultz, Suède, en tant que présidente.

**COOPÉRATION**  
**COOPÉRATION AVEC D'AUTRES CONVENTIONS, ORGANISATIONS ET INITIATIVES INTERNATIONALES:** Le Secrétariat a présenté les documents (UNEP/CBD/WGRI/5/8 et UNEP/CBD/WGRI/5/INF/14, 22 et 24).

L'URUGUAY a souligné que la complexité croissante de la gestion de la biodiversité exige des synergies, et a invité toutes les Parties à la 12e CdP à la Convention de Ramsar sur les zones humides, prévue à Punta del Este en juin 2015.

La SUISSE, appuyée par la NORVEGE, a demandé une approche plus stratégique pour accroître le potentiel de synergies et éviter la duplication du travail.

Le MEXIQUE a mis l'accent sur la collaboration avec l'IPBES et la mise en œuvre de son programme de travail 2014-2018, ainsi que sur la CITES et ses Comité pour les plantes, en ce qui concerne la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes.

L'AFRIQUE DU SUD, appuyée par le MALI, a mis l'accent sur la coopération au niveau national pour appuyer la mise en œuvre, les rapports et l'utilisation efficace des ressources, ainsi que sur la collaboration entre la Convention et ses protocoles.

Le MALI, appuyé par le TOGO et OMAN, a déclaré que le Plan stratégique devra être reconnu comme la force motrice pour tous les autres plans stratégiques afin d'assurer que les Parties respectent leurs engagements sans duplication des efforts.

L'UE, appuyée par la SUISSE, la NORVEGE et le JAPON, mais contrée par le CANADA, a demandé un projet de recommandation sur cette question, qui devra être élaboré et examiné à la CdP 12.

Le Malawi, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a souligné que le manque de ressources constitue un sérieux obstacle pour la plupart des pays africains, et a soutenu l'AFRIQUE DU SUD et la THAÏLANDE sur la nécessité d'organiser des groupes de travail régionaux pour renforcer la coopération.

La COLOMBIE, appuyée par la BOLIVIE, a présenté un rapport sur les ressources forestières et la conservation de la biodiversité dans la région de l'Amazonie, en soulignant un projet commun réunissant la CDB, l'Organisation du Traité de coopération amazonienne (ACTO) et l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT).

Le CANADA a souligné, entre autres que: l'indépendance des différentes conventions doit être respectée; la coopération peut améliorer la cohérence d'une manière rentable; toutes les

organisations et les initiatives mentionnées dans le document sont pertinentes pour la mise en œuvre de la Convention et il ne devrait y avoir aucune exclusion dans les recommandations.

Le CAMBODGE, appuyé par l'EQUATEUR, a souligné l'Initiative de Satoyama et a exhorté les organisations internationales, y compris l'OIBT, de continuer à fournir un soutien au niveau national.

Le PEROU a souligné les liens avec la CCNUCC et a invité le Secrétaire exécutif de la CdP à la CCNUCC 20 à Lima.

Le JAPON, appuyé par TIMOR-LESTE, a suggéré que l'inclusion de l'UNU dans les organisations compétentes pour la coopération future.

Le TURKMENISTAN, le TOGO et DJIBOUTI ont donné des exemples de projets en cours qui illustrent la coopération et les synergies.

L'EQUATEUR a souligné les liens avec la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), et a déclaré que la CdP II à la CMS, qui se tiendra à Quito en novembre prochain, fournira le potentiel pour renforcer les liens.

L'OIBT a attiré l'attention sur l'Initiative commune de collaboration OIBT/CDB pour la biodiversité des forêts tropicales. Le PNUE a souligné les efforts spécifiques entrepris pour renforcer la coopération au niveau national en fournissant des orientations non normatives. L'UNU a mis l'accent sur le Partenariat international pour l'Initiative de Satoyama (IPSI). Le Réseau mondial des Jeunes pour la biodiversité a souligné la nécessité de réduire la duplication des travaux en ce qui concerne les plates-formes en ligne et a préconisé une base de données centrale. La Coalition mondiale des forêts a souligné la nécessité de respecter l'autonomie des différents groupes dans le processus.

**COLLABORATION AVEC LES GOUVERNEMENTS INFRANATIONAUX ET LOCAUX:** Le Secrétariat a présenté le document (UNEP/CBD/WGRI/5/9).

SINGAPOUR a présenté un rapport sur l'Indice de la biodiversité urbaine comme un outil d'auto-évaluation des administrations locales pour le suivi et l'évaluation de la biodiversité dans les villes. L'Afrique du Sud, au nom du GROUPE AFRICAÏN, avec la NORVEGE, le NIGERIA et d'autres, a souligné la nécessité: d'adopter et d'assimiler les stratégies infranationales de la biodiversité dans la planification urbaine; de mettre en relief le rôle des communautés urbaines dans la conservation de la biodiversité; et d'utiliser des mesures d'incitation pour intégrer la biodiversité dans les plans urbains et infranationaux, en évitant les mesures d'incitation contre-productives.

La THAÏLANDE a proposé que le Secrétariat consulte la Convention de Ramsar sur les zones humides sur les moyens de fournir une plate-forme mutuelle sur les stratégies pour intégrer la biodiversité dans les pratiques de planification urbaine et péri-urbaine.

La NORVEGE et l'INDE ont proposé la suppression d'un libellé qui figure déjà dans la recommandation sur la mobilisation des ressources. Le JAPON, le MEXIQUE et l'INDE ont fait rapport sur les activités infra-nationales établies au cours de la dernière décennie pour atteindre les objectifs d'Aichi.

La RÉPUBLIQUE DE CORÉE a présenté un rapport sur l'établissement des caractéristiques régionales de la biodiversité dans les stratégies infranationales telles que celles trouvées dans la Zone démilitarisée.



L'UE a proposé d'incorporer les autres domaines politiques dans le texte, y compris l'infrastructure verte et les initiatives locales de transport, et les solutions basées sur la nature. L'ETHIOPIE a suggéré d'inclure «gouvernement local» dans le texte, en plus de «gouvernement infranational».

Le BURUNDI et l'URUGUAY ont proposé la collecte de toutes les informations sur les initiatives locales en vue de la distribution aux Parties par le Secrétariat.

Les MALDIVES ont présenté un rapport sur les difficultés que pose la participation des collectivités locales, à travers l'intégration des ateliers de formation de la biodiversité, en raison de la nature isolée des conseils des îles.

**ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES ET DES GRANDS GROUPES, Y COMPRIS LES ENTREPRISES:** Le Secrétariat a présenté les documents sur l'engagement des entreprises (UNEP/CBD/WGRI/5/10 et UNEP/CBD/WGRI/5/INF/15 et 20) et l'engagement des parties prenantes (UNEP/CBD/WGRI/5/11, les documents de travail connexes UNEP/CBD/WGRI/5/8, 9, 10 et 12, et UNEP/CBD/WGRI/5/INF/1 et 2).

De nombreuses Parties ont appuyé l'engagement accru des entreprises et des parties prenantes pour la réalisation des objectifs du Plan stratégique et des objectifs d'Aichi. Le JAPON, la COLOMBIE, le PEROU, l'INDE, l'URUGUAY, le BELARUS et d'autres ont présenté des exemples nationaux pour illustrer l'intégration de la biodiversité, et ont souligné les possibilités d'intensifier les initiatives réussies.

S'agissant des progrès accomplis dans l'engagement des entreprises, le CANADA a fourni des précisions sur le développement de mécanismes novateurs pour soutenir ces partenariats, tandis que le PEROU a souligné la nécessité de créer des conditions propices à la participation des entreprises. L'INDE et l'Argentine ont souligné le rôle et les besoins des petites et moyennes entreprises (PME), et ont appelé au renforcement des capacités.

Plusieurs Parties ont parlé de l'importance de la collaboration et du partage des informations avec d'autres initiatives mondiales, afin d'éviter la duplication du travail et intensifier les impacts, et l'UE a désigné le Centre d'échange comme un outil approprié. La REPUBLIQUE DE COREE a attiré l'attention sur les résultats de la quatrième réunion de la Plateforme mondiale sur les entreprises et la biodiversité.

Le délégué du JAPON, à propos de leur cinquième rapport national, a suggéré que le Secrétariat analyse des études de cas spécifiques avant de tirer des conclusions, et a indiqué que des progrès substantiels ont été accomplis. La BOLIVIE a exprimé un soutien pour la promotion des activités locales visant à renforcer davantage les relations entre les secteurs public et privé.

Le MEXIQUE a demandé d'inclure un libellé pour encourager le secteur privé à mobiliser des ressources afin de soutenir la réalisation du Plan stratégique. TIMOR-LESTE a soulevé une question sur l'inclusion du secteur de la construction dans l'examen des entreprises.

L'UICN a appelé à l'élargissement du rôle de leur partenariat pour aider à la mise en œuvre des objectifs d'Aichi, en identifiant les principales étapes et en élaborant des directives pour les entreprises.

La THAILANDE a proposé d'encourager les Parties à collaborer avec les parties prenantes sur les ordres du jour des réunions, afin de renforcer les contributions et améliorer la consolidation des points de vue, pour examen lors des réunions.

Cameroun au nom du GROUPE AFRICAIN, appuyé par le BURKINA FASO et la GUINEE BISSAU, a proposé un libellé pour mettre en relief l'importance de la collaboration avec les parties prenantes aux niveaux mondial et national. L'AFRIQUE DU SUD a ajouté une demande d'élaborer un protocole qui préconise la collaboration avec les dirigeants des grands groupes comme un catalyseur important pour un changement des comportements.

Le MEXIQUE a souligné la nécessité de renforcer les capacités des CLA à soutenir la participation efficace et à appliquer les connaissances traditionnelles (CT) pour la conservation et l'utilisation de la biodiversité, et l'URUGUAY a ajouté l'importance de la sensibilisation des protocoles spécifiques.

L'UNFPPII, soutenu par EUROPA et la FÉDÉRATION DES SCIENTIFIQUES ALLEMANDS, a réitéré la nécessité d'harmoniser les instruments internationaux et souligné le rôle des peuples autochtones dans l'opérationnalisation du Plan stratégique.

Le RÉSEAU MONDIAL DES JEUNES POUR LA BIODIVERSITÉ, rappelant aux délégués que plus de la moitié de la population mondiale est âgée de moins de 30 ans, a demandé l'appui pour une participation pleine et efficace au processus de renforcement des capacités, entre autres, à travers l'établissement de dialogues multipartites-prenantes et des mécanismes novateurs de participation des parties-prenantes avant les CdP.

## GROUPES DE CONTACT

**STRUCTURES ET PROCESSUS:** Le groupe de contact, co-présidé par Spencer Thomas (Grenade) et Tone Solhaug (Norvège), s'est réuni mercredi après-midi. Les délégués ont formulé des observations sur un document non-officiel contenant un texte du Président. Certains ont demandé au Secrétariat de préparer un plan pour l'organisation de réunions parallèles de la CdP et de la CdP/RdP aux Protocoles de Nagoya et de Cartagena, en particulier compte tenu des avantages et des risques de toutes les options sur l'amélioration de l'efficacité des structures et des processus de la Convention. Les délégués ont également débattu des conséquences de la création d'un organe subsidiaire de mise en œuvre, et certains ont demandé que le texte faisant référence aux besoins en personnel supplémentaires soit ajouté à la recommandation. Un délégué a demandé des éclaircissements sur le texte relatif à l'examen volontaire des SPANB par des pairs, et a suggéré de mettre l'accent sur la mise en œuvre.

Ils ont également débattu du forum de prise de décisions de la Convention et ont ajouté un libellé pour clarifier le statut égal et l'indépendance de la CdP, du Protocole de Cartagena et du Protocole de Nagoya. S'agissant de la recommandation de la CdP, le groupe a décidé d'inclure un point sur l'ordre du jour de la CdP spécifiquement pour entendre les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Protocole de Cartagena, et la nécessité d'assurer la participation pleine et effective des Parties et des CLA, à travers une augmentation des contributions aux fonds de contributions volontaires. Les délégués ont examiné les nouvelles pratiques de l'OSASTT, certains privilégiant un appel au Secrétaire exécutif et au Bureau pour poursuivre l'élaboration de ces pratiques. Le groupe de contact a poursuivi les délibérations pendant la nuit.

## MOBILISATION DES RESSOURCES ET

**MÉCANISME DE FINANCEMENT:** Le groupe de contact s'est réuni le mercredi après-midi pour poursuivre les délibérations sur l'examen de la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources.

En ce qui concerne le mécanisme de financement, les délégués ont débattu, entre autres: la mise en œuvre des protocoles de la Convention et en particulier le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, et certains pays ont soutenu une allocation distincte pour sa mise en œuvre; l'efficacité et le caractère participatif des groupes de contacts en général; les moyens de privilégier l'orientation avant sa soumission au mécanisme de financement; et la structure du FEM en tant qu'une institution axée sur la demande, son processus d'allocation des ressources et la nature de ses rapports. A l'issue de longues délibérations, un document final a été approuvé pour examen en séance plénière.

Pour ce qui est de l'examen de la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources, les délégués ont abordé, entre autres: les précisions sur la manière dont la «Feuille de route pour Pyeongchang 2020» doit être comprise; les objectifs finaux de la mobilisation des ressources qui devront être examinés à la CdP 12; les rapports financiers sur les contributions pour la réalisation des objectifs globaux; et les délais concernant les étapes de la mise en œuvre complète de l'Objectif d'Aichi 3. Les cibles finales pour la mobilisation des ressources n'ont pas été approuvées et les délibérations informelles se poursuivront jeudi.

## DANS LES CORRIDORS

Dans les corridors, mercredi, il y avait quelques murmures sur des plans de demander un «doublement du doublement» en référence aux ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre du Plan stratégique et la réalisation des objectifs d'Aichi relatifs à la biodiversité. Certains ont exprimé l'espoir que parvenir à un accord aussi fort serait la preuve d'un engagement réel, tandis que d'autres ont rechigné à l'idée de retourner dans leurs capitales avec une telle idée, étant donné la situation financière qui prévaut actuellement dans le monde.

Au cours des discussions plus formelles sur la mobilisation des ressources, les appels pour la participation du secteur privé ont été dominants, et continuent à l'être. Un délégué a interprété l'appel à la participation du secteur des entreprises et de la communauté philanthropique comme «peut-être fondé sur trop d'espoir», puisque la plupart des gouvernements n'ont pas la capacité de faire des demandes directes au milieu des affaires, même pour des questions aussi importantes que la biodiversité.

During the more formal discussions on resource mobilization, calls for private sector engagement have been, and continue to be, prominent. One delegate saw the call for participation of the business sector and philanthropic community as “maybe too hopeful” as most governments do not have the ability to make direct requests to the business community, even on matters as important as biodiversity.